

226C0921
FR0010220475-FS0576

26 juin 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ALSTOM
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 juin 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 22 juin 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir, individuellement, 22 985 217 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALSTOM hors marché.

A cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a précisé **n'avoir franchi aucun seuil** et détient, au 22 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 23 925 947 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,17% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	22 985 217	4,97
Goldman Sachs & Co. LLC	178 615	0,04
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	449 949	0,10
Goldman Sachs Bank Europe SE	163 287	0,04
Goldman Sachs Asset Management International	148 876	0,03
Folio Investments Inc.	3	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	23 925 947	5,17

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 424 330 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 134 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 20,34 € et 30,00 € ;
- 1 400 000 actions ALSTOM résultant de la détention de 4 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 18,00€ et 22,00€ ; et
- 889 541 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

¹ Sur la base d'un capital composé de 462 616 024 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 20 902 789 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 906 997 actions ALSTOM résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 9 décembre 2032 ;
 - 149 774 actions ALSTOM résultant de la détention de 68 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 septembre 2026 et 31 décembre 2030, à des prix unitaires compris entre 4,87€ et 40,00€ ; et
 - 19 846 018 actions ALSTOM résultant de la détention de 205 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 17 août 2026 et le 23 juin 2036.
-